

Nekr C 0023

Zentralbibliothek Zürich

~~LK~~
~~Nekr C~~
~~775c~~

NOTICE

SUR

M. CUTTAT,

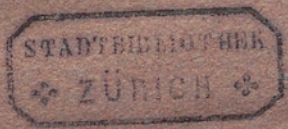
geb. 1796
CURÉ-DOYEN DE PORRENTROY,

OU

RÉCIT ABRÉGÉ

DES PRINCIPAUX TRAITS DE LA VIE DE CE

DIGNE PASTEUR.



PORRENTROY.

IMPRIMERIE DE GERMAIN PORTE.

1839.

NOTICE

SUR

M. CUTTAT,

CURÉ-DOYEN DE PORRENTRUY,

OU

RÉCIT ABRÉGÉ

DES PRINCIPAUX TRAITS DE LA VIE DE CE

DIGNE PASTEUR.



PORRENTRUY.

IMPRIMERIE DE GERMAIN PORTE.

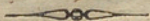
—
1839.

AVERTISSEMENT.

Comme plusieurs personnes estimables nous ont manifesté le désir de voir reproduits, dans leur ensemble, les articles qui ont paru dans *l'Observateur du Jura* sur la mort de M. Cuttat, nous avons cru faire une œuvre utile et agréable en le réalisant. Tel est le motif de cette publication. Ce recueil doit offrir aux catholiques le précieux avantage de posséder sous leurs yeux les traits saillans de la vie d'un prêtre qui, par tant de titres, commande le souvenir et la vénération.

Notre vœu eut été de compléter cette imparfaite ébauche, mais une considération puissante nous a arrêtés dans l'exécution. Sa vie, dont les intéressans détails eussent offert tant d'enseignemens salutaires, se lie à des événemens dont il est dangereux d'exposer actuellement la vérité au grand jour. Il faut, à la scène qui se passe devant nous, un dénouement qui permette de rendre à chacun selon le juste mérite de ses œuvres. En attendant ce moment, nous nous contentons de livrer à l'empressement des catholiques cette simple notice avec les modifications et les corrections qu'elle a dû subir.

NOTICE.



CHAPITRE I.

En faisant connaître les principaux traits qui caractérisent la vie de M. Cuttat, Curé-Doyen de Porrentruy, Chanoine titulaire de la cathédrale de Soleure, et ancien Provicairé général de l'évêché de Bâle, nous accomplissons à son égard un devoir de justice et de reconnaissance. Cet hommage lui est dû, puisqu'il a signalé son passage parmi nous par une suite de bienfaits, et qu'il en a été persécuté. A nos yeux, elle est belle et consolante la mission qui tend à plaider la cause de l'innocence, à la venger des outrages de la calomnie et à la faire reluire dans toute la pureté de son éclat. Si nous n'espérons point faire rougir ses ennemis de leurs injustices, nous leur prouverons du moins que l'attachement des catholiques lui était acquis au-delà de la tombe, qu'il n'était pas l'effet des intérêts du temps; mais qu'il avait pour principe les sentimens inaltérables que font naître le mérite, la vertu et la religion, lorsqu'ils se trouvent si bien réunis et représentés dans un ministre des autels. A côté des hautes approbations qui sont venues, malgré ses malheurs, couronner sa conduite, nous désirons placer cette faible notice que nous consacrons à sa mémoire, comme un monument subsistant qui atteste la justice de nos regrets et la vérité d'une fidélité, que n'ont pu ébranler dans nos cœurs les plus désolantes épreuves.

M. Jean-Baptiste-Bernard Cuttat naquit à Delémont, le 20 janvier 1776, d'une famille honorable, qui avait conservé, dans toute leur vivacité, cette foi et cette piété antique qui ont distingué si longtemps les habitans de la principauté de Porrentruy. Il se voua, de bonne heure, à l'état ecclésiastique. Les brillans succès, qu'il avait obtenus dans ses premières études faites à Porrentruy et à Soleure lui ouvrirent à Rome les portes du collège germanique, où il en acheva avec distinction la carrière. Sa piété, ses talens, ses belles qualités fi-

xèrent sur lui l'attention de ses supérieurs, qui l'appelèrent successivement, dans la direction de ce précieux établissement, à divers emplois de confiance. Mais Dieu voulait éprouver, de bonne heure, celui qu'il destinait à soutenir si courageusement les droits de son Eglise. A l'âge de 16 ans, il avait été porté sur les listes de proscription, et l'asile qu'il avait trouvé à Rome lui fut fermé par l'entrée des Français dans cette capitale. A 21 ans, devenu prêtre, il se vit obligé de fuir, livré à lui-même, sans ressources, sans espoir de retour dans sa patrie. La Providence le conduisit dans le Tyrol. Il y fut accueilli avec bonté par l'évêque de Trente qui le nomma vicaire à Caltern. Il s'y exerça avec fruit au saint ministère jusqu'en 1802, époque où s'étant fait rayer de la liste des émigrés, il revint à Delémont.

Malgré la faiblesse de son tempérament et l'épuisement de ses forces, qui lui étaient restés d'une longue maladie qu'il venait de faire, M. Cuttat reprit bientôt les fonctions du St ministère. Son zèle lui fit embrasser avec ardeur tout ce qui pouvait contribuer au salut des âmes. Il remplit, pendant trois années, la charge de simple instituteur dans sa ville natale, et continua, pendant quatre ans, celle de vicaire dans la même ville. Pendant ces temps difficiles, il rendit des services signalés, soit à M. le curé de Delémont, soit au vénérable curé de Saint-Ursanne, son oncle. Ce fut à cette époque qu'il fonda sa réputation d'orateur chrétien, qu'il a portée plus tard à un si haut degré. Un travail assidu, la prière, l'étude de nos saintes écritures, concoururent puissamment à perfectionner en lui ce beau talent. Messieurs les curés de l'arrondissement de Delémont venaient le supplier d'annoncer la parole de Dieu aux fidèles de leurs paroisses, et le peuple qui accourait en foule se presser autour de lui pour l'entendre, attestait le mérite du prédicateur.

Ces succès le firent apprécier par M. de Maller, vicaire-général de Mgr de Neveu; il le jugea digne de remplacer M. Romanheir à la cure de Bâle, et de le faire agréer, quelque temps après, comme membre du conseil ecclésiastique du

diocèse. Sa nouvelle position ne fit qu'augmenter l'ardeur de son zèle. Il en saisit toutes les difficultés, et, sans s'émouvoir, il sut prendre les moyens propres à les surmonter. Le provicariat de Constance, dont la juridiction s'étendait sur une partie de la ville de Bâle, vit avec déplaisir cette paroisse confiée à un homme, dont la fermeté et la pureté des principes lui enlevaient l'espoir d'y introduire les funestes innovations, comme il l'avait déjà fait dans les autres parties de son diocèse. D'un autre côté, le gouvernement de Bâle faisait observer, avec vigilance, un homme déjà connu comme un défenseur zélé de l'Eglise catholique.

Cependant, sans céder un pouce de terrain aux empiètemens qu'on essayait de faire sur son église, il sut se maintenir avec dignité dans son poste et conserver intact le dépôt sacré de ses droits. C'est au milieu de ces graves conjonctures, qu'il commença à déployer cette rare prudence et ce caractère solide qui, dans la suite, le rendirent si redoutable à ses ennemis.

Son séjour à Bâle le mit en relation avec les protestans et les ministres de leur culte. Il sentit le besoin de cultiver plus particulièrement la littérature allemande et les connaissances dont ils font le plus d'estime. Infatigable dans ses travaux, il força bientôt, par ses talens, l'admiration des pasteurs eux-mêmes. Il n'était point de sociétés ou de réunions qui ne désirassent ou ne réclamassent sa présence. On admirait en lui sa vaste science, rehaussée par la modestie, la franchise de son caractère, la droiture de ses intentions, la solidité de son jugement, la perspicacité de son esprit, le tour aimable de ses récits et le piquant de ses observations. Tels furent les titres qui lui avaient mérité l'attachement et le respect dont il était environné à Bâle par les personnes étrangères à sa foi.

Des qualités encore plus précieuses que celles dont nous venons de parler, avaient concilié à M. Cuttat, l'amour et la vénération de ses paroissiens. Il s'était fait une loi, ce qui est bien rare, d'être dévoué uniquement et sans réserve, aux devoirs et à l'action de son ministère. Il fut à Bâle, comme dans sa vie entière, prêtre et pasteur dans toute l'étendue du

sens que ces beaux titres renferment. Aucune fonction, aussi pénible qu'elle parût, ne ralentissait son ardeur, et il les accomplissait toutes avec une rare perfection. Il rehaussa encore sa réputation dans la chaire : les protestans, comme les catholiques, se rendaient en foule à ses sermons. Chaque dimanche, il se faisait à Bâle un prodigieux concours d'auditeurs attirés par le seul désir d'entendre ce puissant orateur. Il ne bornait pas là les fonctions de son ministère : il partageait ses soins, ses heures, avec une admirable précision, entre la visite des malades et des pauvres, l'administration des sacremens et la surveillance des écoles et des autres institutions religieuses de la paroisse. Lui-même en fonda plusieurs qui subsistent encore et produisent les plus grands fruits. Sa charité et son dévouement croissaient devant les nécessités, et ce fut en obéissant à leurs inspirations que, se prodiguant envers ses paroissiens atteints d'une fièvre contagieuse, il contracta la même maladie qui le conduisit au bord du tombeau. Aussi était-il regardé comme un père. Les relations les plus intimes et les plus touchantes de confiance, d'amour, de respect s'étaient établies entr'eux. Les années qu'il passa dans cette paroisse, il les regardait comme les plus belles de sa vie, et sans cesse il aimait à en rappeler le souvenir.

Cependant, la cure de Porrentruy était devenue vacante par la mort de M. Chainois. M. le chanoine et provicaire de Billieux, qui signala son existence parmi nous par tant de bienfaits, voulut les augmenter par celui de pourvoir cette ville d'un pasteur distingué. M. Cuttat hésita longtemps ; enfin, les pressantes sollicitations de M. de Billieux et son amitié l'emportèrent sur ses répugnances. Il accepta la cure de Porrentruy, et il en prit possession le 1^{er} octobre 1820.

CHAPITRE II.

Nous n'insisterons point sur ses travaux dans cette nouvelle charge, ni sur les qualités qu'il y fit briller. Dès son arrivée, on reconnut en lui un homme supérieur, et l'ascendant de ses vertus et de son mérite lui acquit aussitôt sur ses paroissiens l'autorité d'un père. Accoutumé qu'il était à se

perfectionner en tout genre, et s'étant rendu familier, par un travail opiniâtre, l'action du ministère, il était arrivé à cette maturité de l'âge, où ses talents avaient atteint le plus brillant développement et où ils commandaient partout l'admiration. Dans les conseils comme dans les fonctions sacrées, auprès du lit des malades comme dans la chaire, tous les regards, toutes les pensées, tous les besoins se reportaient sur lui, et toujours il se montra supérieur à ce qu'on attendait de son habileté. On aimait en lui la piété de ses discours, sa décence et sa gravité dans les cérémonies, l'efficacité de ses consolations et cette charité qui versait un baume si doux dans la souffrance et le malheur. Dans les conseils qu'il animait de sa présence, il discutait avec une rare sagacité de jugement, et s'il a trouvé parfois quelque opposition dans ses vues, le temps et les événemens sont venus presque toujours justifier la sagesse de ses prévisions.

C'est dans la chaire surtout qu'on le regardait avec le plus d'admiration, et qu'il paraissait aussi avec plus d'éclat. Sa réputation était allée en grandissant. Quiconque avait entendu ses discours, en rapportait de nouveau le désir de l'entendre, et se retirait convaincu qu'il était au-dessus de l'idée qu'il s'était faite de son beau talent. Ses plus grands ennemis ont été forcés d'y rendre hommage. Aux premiers accens de sa voix, le plus profond silence s'établissait dans l'auditoire, et un attrait irrésistible forçait et captivait l'attention. On était saisi de respect en écoutant cette parole forte, majestueuse et entraînant qui se distinguait surtout par la clarté de l'exposition, par la vigueur du raisonnement, par la grandeur et la noblesse des images, par la magnificence de l'élocution et surtout par cette chaleur vivifiante que lui prêtaient nos divines écritures. Malgré cette élévation, les plus ignorans étaient à même de la comprendre. On voyait les préventions les plus fortes, les préjugés les plus invétérés tomber devant elle. Qui ne se rappelle aussi les douces et salutaires émotions qu'elle faisait passer dans notre ame? Comme les passions étaient calmes quand la religion parlait par son organe! Quels regrets amers, quel repentir sincère

elle savait exciter dans nos cœurs ! Quelles résolutions généreuses elle nous faisait prendre ! A notre foi éclairée, elle apparaissait, cette religion, belle, consolante, noble et sublime, et on se trouvait heureux de soumettre au joug de ses commandemens son esprit et son cœur. C'est alors que dans nos âmes se réveillait plus active, cette divine charité si féconde en sentimens et en œuvres. Grand Dieu ! pourquoi a-t-il fallu que cette voix si puissante soit devenue muette avant le temps ? Quel crime à nos ennemis de nous avoir enlevé ce ministre, à la parole duquel Dieu avait attaché tant de force, d'onction et d'efficacité !

Nous avons indiqué les sources où M. Cuttat avait puisé cette science, qui vivifiait les fonctions de son ministère et lui prêtait tant d'éclat : l'étude et la prière, tels furent, pour ainsi dire, les deux élémens de sa vie entière. Aussi, c'est dans cette application trop soutenue qu'il trouva, avant le temps, les infirmités de l'âge. Sujet aux insomnies, il regardait deux ou trois heures de sommeil comme une bonne nuit ; il en passait le reste dans la méditation et la lecture. Celle-ci surtout était prodigieuse, et le fruit qu'il en a retiré semblait un fond inépuisable. Il n'y avait point de branche, soit de science ou de littérature, sur laquelle on eût pu le prendre en défaut. Amené dans la conversation sur un point quelconque, il raisonnait de tout pertinemment. Les applications heureuses et naturelles qu'il savait faire de ses connaissances, dans un discours, frappaient autant les esprits par la lumière qu'elles y répandaient, que par la justesse de leur ingénieux à-propos.

Mais, c'est à l'étude des sciences ecclésiastiques, qu'il avait le plus particulièrement consacré ses soins. Profondément versé dans toutes, il était pour tous un trésor d'abondance et devenait l'âme de toutes les consultations en matière religieuse. On en référait avec d'autant plus de confiance à ses décisions, qu'elles portaient l'empreinte d'un jugement solide et éclairé. Sa doctrine était pure ; elle émanait des sources antiques, et elle s'était fortifiée par l'étude des auteurs qui

se rattachent le plus au centre de l'unité catholique. Les livres hostiles aux principes religieux avaient fait aussi l'objet de son application. En présence d'un siècle de séductions et d'erreurs, il avait cru devoir étudier les objections des impies pour être à même de prévenir et d'éclairer les fidèles. On sait avec quelle victorieuse argumentation il savait les réduire en poudre. Malgré la multitude de ses occupations et l'étonnante richesse de son élocution, il s'astreignait à écrire tous ses sermons. Les heures, que n'occupaient pas l'étude et les travaux de son ministère, étaient employées à la prière. Outre les trois heures de ce pieux exercice qui, le matin, précédait la sainte messe, il y revenait souvent, et à des heures fixes, pendant la journée. Mais, c'est surtout dans la célébration des saints mystères, qu'on voyait reluire en lui cette foi vive et intime union avec Dieu dont il était pénétré. La lecture qu'il faisait chaque jour de l'écriture sainte, était pour lui une prière. Chaque soir aussi le ramenait aux pieds des autels. Il n'est point d'exercice que pratique le saint prêtre, qu'il ne se soit imposé. Il ne faut pas croire qu'une conduite si régulière ait rien ôté à l'aménité de son caractère. Dans les courts momens de ses récréations, il donnait alors une libre expansion à sa belle humeur, et, par la vivacité de ses saillies et par le tour piquant de ses récits, il la faisait partager à tous ceux qui vivaient dans son intimité.

Sa piété, comme une rosée céleste, se répandait par toutes les fonctions de son ministère et venait féconder, dans les cœurs, la bonne semence qu'il y avait déposée par la parole. Son zèle ne connaissait point de bornes; il lui arrivait souvent de prêcher trois fois dans un jour, et, au milieu des fatigues les plus pénibles, il n'y voyait que l'accomplissement des devoirs d'un pasteur. C'était en sacrifiant ses goûts, son repos, sa santé, qu'il se dévouait au salut de ses paroissiens, et il portait indistinctement à tous l'amour d'un père. Il est facile de comprendre que ses travaux ne restèrent pas sans récompense. Dès les premières années, cette vigne cultivée avec tant de soins, produisit les fruits les plus abondants. Les abus et les vices disparurent; la foi et la piété, pénétrant dans tou-

tes les classes de la société, jetèrent un nouveau lustre; la religion était en honneur et régnait par son influence. Porrentruy avait reconquis cette antique réputation de ville éminemment religieuse, dont la célébrité attirait autrefois en foule dans son sein la jeunesse des contrées voisines, pour y recevoir le bienfait d'une éducation vraiment chrétienne.

Nous ne finirions pas si nous voulions parler des établissemens dont il a favorisé l'érection, des associations de charité qu'il a organisées pour venir au secours des malheureux, des congrégations pieuses qu'il a formées pour perpétuer ici le règne de la foi. Parmi ces dernières, nous signalerons, en passant, la congrégation des dames, qui, par la piété et les vertus solides qu'elle a produites, lui fut, jusqu'aux derniers instants de sa vie, une source féconde des plus douces consolations. D'après cette conduite pleine de bonnes œuvres, on jugera facilement quelle devait être l'étendue de sa charité. Les pauvres étaient devenus les véritables propriétaires de son superflu. Il ne prélevait de son traitement et de ses revenus que ce qui lui était nécessaire pour son entretien; le reste passait dans les mains de l'indigence et de l'infortune. Il avait fait si peu d'épargnes que, lorsqu'il se trouva en exil, il dut avoir recours à la générosité de son excellent frère.

Un homme aussi distingué ne pouvait rester inaperçu. Avantageusement connu de ses supérieurs, il se vit successivement investi de toutes les distinctions de confiance, et, soutenu de son propre mérite, il fut enfin élevé à la dignité de provicaire-général. A peine y avait-il quelques années qu'il en remplissait les fonctions à la gloire des intérêts de la religion, qu'une époque d'épreuves et de persécutions vint s'ouvrir devant lui.

CHAPITRE III.

La révolution de 1830 éclata, présentant un caractère de haine aussi profonde que gratuite contre le clergé. Le bon sens du peuple, joint à une sage politique, eurent bientôt

dissipé, en France et en Belgique, le nuage des injustes préventions qu'elle avait fait naître. Il n'en fut pas ainsi de la Suisse. Des hommes, connus dans le pays par le rôle actif qu'ils ont joué pour le soulever, crurent qu'il était de leur intérêt de les maintenir; ils n'y réussirent que trop pour leur propre honte et pour le malheur de leur patrie. Chaque ecclésiastique eut sa part d'épreuves; mais ce fut M. Cuttat sur qui retombèrent les plus vives attaques. Sa réputation, ses talents, ses hautes fonctions lui méritèrent cette préférence.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes les vexations que l'on dirigea contre son ministère. Il serait dégoûtant de présenter ici cette foule d'accusations, d'enquêtes, d'entraves systématiques mises en jeu pour le perdre; la calomnie s'acharnant à le poursuivre, à dénaturer ses actes et à soulever contre lui les haines; la révolution ivre et soudoyée hurlant le blasphème, l'outrage, les cris de mort sous ses fenêtres; les détonations fréquentes des pétards faisant voler ses vitres en éclat, enfin cette rage, toujours impuissante, menaçant d'envahir son presbytère pour se satisfaire. Nous nous bornerons à indiquer les trois principales causes qui amenèrent successivement les mesures acerbes dont il fut la victime : nous voulons parler du serment, des écoles et des articles de la conférence de Baden. M. Cuttat se montra, dans ces graves circonstances, le défenseur intrépide de la liberté et des droits de l'Eglise. Chaque événement fit briller, avec plus d'éclat, son zèle et sa fermeté jusqu'au moment où l'exil et la persécution vinrent ajouter à ses mérites le titre glorieux de confesseur de la foi.

Après l'acceptation des nouvelles institutions qui nous régissent, le serment de fidélité fut imposé aux prêtres du Jura. Ceux-ci, toujours fidèles à reconnaître un pouvoir dès qu'une fois il est légalement établi, cédèrent, sans difficulté, à l'empire de cette exigence. Cependant, malgré cette disposition favorable, la formule que présenta le nouveau gouvernement, fut de nature à soulever les consciences et à faire naître une foule de réclamations. Les membres du clergé, invités en

corps à s'expliquer librement sur sa teneur, la jugèrent unanimement subversive des droits de l'Eglise, et, par l'organe du provicaire, ils en demandèrent respectueusement une autre plus en harmonie avec les lois de la conscience. Cette demande, toute légitime qu'elle paraisse, ne fut point accueillie. En vain, M. Cuttat voulut-il soumettre d'autres formules, soit celles exigées par Napoléon ou par l'ancien gouvernement, soit celles approuvées par le St-Siège dans les pays protestants, l'autorité persista à tenir rigueur au clergé, parce que déjà, en un point aussi important, sa cause était sans défense et sans appui du côté de l'évêque. Force fut donc à M. Cuttat d'avoir recours au St-Siège, pour faire approuver la formule impérativement exigée, et de prier le gouvernement de surseoir à l'exécution de cette mesure jusqu'à l'époque de la décision attendue.

Cette sage conduite dictée par la voix de la conscience, fut présentée par les ennemis du clergé comme une conjuration flagrante; elle fut le signal d'une foule d'attaques et d'odieuses inculpations. Des hommes, aveuglés par une fureur impie, s'efforcèrent de perdre M. Cuttat dans l'esprit du peuple et du gouvernement; ils ne réussirent que trop dans celui de ce dernier. Cependant les traitemens de tous MM. les curés avaient été suspendus, et, pendant plusieurs mois, cette privation les réduisit à un état voisin de l'indigence. On se rappelle avec quelle noble résignation ils supportèrent cette pénible épreuve. Enfin, la décision du St-Siège vint couronner les efforts de cette fidélité généreuse. La formule ne fut permise qu'avec *la réserve expresse des droits de l'Eglise*, et le gouvernement, après bien des difficultés, voulut bien fermer les yeux sur cette clause de rigueur.

Ainsi se termina cette première lutte, qui ne fit que mieux ressortir l'homogénéité des principes du clergé si funestement brisée plus tard par quelques honteux transfuges; lutte opiniâtre, d'où il sortit glorieusement avec son digne chef, aux yeux d'un peuple forcé de reconnaître qu'un inviolable attachement unissait ses pasteurs à l'Eglise, que c'était ce no-

ble sentiment qui leur avait tracé cette ligne de conduite et qu'ils étaient à l'épreuve du dévouement et des plus grands sacrifices.

Les difficultés soulevées par le serment, avaient à peine disparu, que se manifestèrent les projets d'une réforme sur le système de l'éducation dans le Jura. Les lois, qui venaient d'être élaborées sur cette question vitale pour un peuple, et les principes qui animaient le département de l'éducation chargé d'en obtenir l'exécution, étaient loin de rassurer les pères de famille, soucieux de transmettre à leurs enfans l'héritage précieux de leur foi; car ils entrevoyaient, dans un avenir tout prochain, la liberté d'enseignement public passer anéantie sous la domination d'un pouvoir hostile au culte catholique. M. Cuttat, en particulier, pressentait tous les malheurs dont nous ne voyons que trop de nos jours le funeste accomplissement. Cependant, on n'avait que des éloges à donner au clergé qui, bien loin de méconnaître sa mission, continuait ses efforts et ses sacrifices dans l'intérêt de l'instruction publique et se montrait prêt à entrer dans les voies du perfectionnement et des améliorations salutaires. Mais ce n'était pas lui qui pouvait leur servir d'instrument à la réforme, telle que le protestantisme l'avait projetée. Pour l'établir ainsi, il fallait, au contraire, après avoir déversé le blâme sur le système d'enseignement suivi jusqu'alors, noircir ce corps respectable pour l'écarter entièrement de la surveillance sur les écoles, et pour légitimer le congé qui l'attendait là où comme professeurs et comme régents ils devenaient un obstacle. Une circulaire du département de l'éducation, devint le manifeste et le signal de l'attaque. M. Cuttat, alors procureur-général, ne pouvait laisser peser sur son clergé les inculpations graves dont il était l'objet. Sa réponse fut calme, ferme et pleine de dignité; et comme l'accusation avait été livrée à la publicité, il fit imprimer la réponse qu'il avait adressée au président du département de l'éducation. Elle était et demeura sans réplique, comme l'accusation avait été sans fondement. La vérité des observations n'en fut que plus

poignante, et elle valut à M. Cuttat sa destitution de provicaire général, sollicitée auprès de l'évêque. Ainsi fut anéanti pour le Jura catholique l'établissement du provicariat, dont l'existence lui avait été assurée dans le pacte de réunion au canton de Berne.

Cependant, l'union du clergé qu'on espérait briser en lui enlevant son chef, ne fit que se fortifier à la vue du danger qui, de jour en jour, présentait un aspect plus menaçant.

CHAPITRE IV.

Pendant qu'on travaillait, d'un côté, à saper les fondemens de l'éducation religieuse, un parti puissant s'était formé, de l'autre, pour combattre l'unité de l'Eglise catholique. Bien loin d'être enchaînés dans leur trame impie par l'autorité des gouvernemens, nos ennemis trouvèrent chez la plupart un secret appui et bientôt une coopération publique et efficace. Ce fut du sein de la conférence tenue à Baden que surgirent au grand jour les déplorables articles, qui devaient, par leur adoption érigée en loi, consommer le plan arrêté de séparation du St-Siège. A leur funeste apparition, un cri d'alarme partit des cœurs catholiques et retentit d'une extrémité de la Suisse à l'autre. Des hommes influens cherchèrent à se mettre en rapport pour détourner l'orage. Mais le défaut d'appui et l'absence d'un centre d'unité empêchèrent la réunion et le succès de leurs efforts.

Dans le Jura, M. Cuttat était privé de sa juridiction de provicaire, mais l'ascendant, qu'il avait acquis sur le clergé et sur la population catholique, existait tout entier. D'ailleurs, le corps des pasteurs animé des principes les plus purs, ne demandait point d'encouragement; ils s'empressèrent tous à prémunir leurs troupeaux contre le danger des articles de la fameuse conférence. Tandis que M. Cuttat entretenait leur zèle par son exemple, il recommandait encore plus la prudence, dont l'oubli serait habilement exploité en défaveur de l'E-

glise. Lorsque le moment fut venu de faire adopter en grand conseil ces funestes innovations, on vit non-seulement le clergé tout entier, mais le peuple en masse se lever pour protester contre les atteintes qui allaient être portées à leur liberté religieuse. Les pétitions envoyées au gouvernement furent couvertes de la presque totalité des signatures des catholiques du canton.

Cette unanimité avait vivement irrité les ennemis de l'Église. Ils regardaient la cause de leur réforme comme perdue, si elle venait à échouer dans le canton de Berne. Tous les yeux étaient arrêtés sur son grand-conseil, et son exemple devenait un engagement solennel qui entraînerait bientôt les autres cantons. L'opposition faite par les catholiques du Jura fut donc l'objet d'une attaque générale de la part des feuilles anti-religieuses. M. Cuttat, regardé comme l'âme de cette noble résistance, fut surtout en butte à leur haine. Il n'est point de termes ignobles, d'injures outrageantes, de calomnies atroces que les organes du radicalisme n'aient déversés sur sa personne et sur son saint ministère. On cherchait par tous les moyens à le trouver en défaut. Tous ses discours, toutes ses démarches étaient épiés; une phrase, un mot offrant à la malignité quelque allusion, était le sujet d'une dénonciation et d'une enquête. Enfin sa perte ayant été décidément résolue, il ne fallait plus qu'un moment favorable pour l'accomplir. On le trouva dans un événement que fit naître l'adoption des articles de Baden.

Le vote d'acceptation en grand conseil, emporté par une majorité protestante au mépris des droits les plus sacrés et malgré le vœu unanime des catholiques si solennellement prononcé, produisit dans le Jura une impression de douleur et d'indignation difficile à dépeindre. Si le peuple ne les faisait pas éclater au dehors, ces sentimens n'en vivaient pas moins profonds dans son cœur; il sentait tout ce qu'il y avait d'hostile et d'amer dans cette violation dérisoire faite de la part de l'erreur à sa religion et à sa conscience. M. Cuttat péniblement affecté de ce coup funeste, ne cessait néanmoins

de recommander le calme et la prudence; en même temps, il soutenait les espérances si cruellement déçues. Repoussant par principe toute idée de résistance ouverte, ou de manifestation compromettante, il s'était décidé à épuiser toutes les voies légales et s'occupait activement de pétitions qui devaient être adressées à la diète et à la nonciature.

Cependant les journaux anti-religieux venaient chaque jour insulter à la douleur des catholiques; ils représentaient leur calme comme une acceptation tacite des odieuses innovations que l'hérésie avait fait ériger en loi d'état. Ces provocations irritantes déterminèrent le peuple à donner un éclatant démenti à ces perfides inculpations. Bientôt, de quelques esprits jaillit l'idée d'ériger, à côté du temple de leur Dieu, un signe qui témoignât hautement en face de leurs persécuteurs de leur inviolable attachement à la foi catholique. On se rappelle avec quel enthousiasme elle fut accueillie dans le Jura. Chaque paroisse eut son arbre planté à la porte de son église, et les circonstances de prières, d'ordre et de décence, qui accompagnèrent cette manifestation toute religieuse, annoncèrent clairement qu'elle n'avait point d'autre but. En vain M. Cuttat, qui prévoyait tout le parti funeste que le désir de la haine pouvait en retirer, mais qui avait été averti trop tard de ce dessein, voulut-il interposer son influence pour en arrêter l'exécution à Porrentruy. Ses précautions furent inutiles, parce qu'en cette occasion le peuple voulait se donner la satisfaction de faire éclater ses sentimens si indignement méconnus.

Persévérant dans leurs projets de vengeance, les ennemis de M. Cuttat, crurent le moment venu d'en assouvir le besoin. On remarqua bientôt que les feuilles radicales, qui avaient représenté la plantation de l'arbre comme une ridicule momerie, s'attachèrent tout-à-coup à la signaler comme l'étendard levé de la révolte. M. Cuttat, ce défenseur redouté des droits de l'Eglise, fut désigné au gouvernement comme l'instigateur de ces troubles. On ne se contenta point de diriger contre lui la calomnie la plus infâme, il fallut,

pour consommer sa perte, forger dans un antre ténébreux un instrument digne de l'enfer.

Le conseil-exécutif, appelé à se prononcer sur la nature des événemens du Jura, n'avait pu y voir le caractère de rébellion qu'on lui avait dénoncé; il avait même rendu une déclaration dans un sens favorable, et se refusait aux mesures extrêmes que provoquait une correspondance de Porrentruy, devenue à jamais flétrissante pour son auteur. Les projets combinés de vengeance allaient échouer, malgré les efforts que sa rage mettait en jeu, lorsqu'au sein de ce conseil exécutif fut dévoilée l'existence d'un prétendu mandement, véritable appel à la révolte, fait aux habitans du Jura catholique. On le disait émané de la cure de Porrentruy. Le gouvernement n'avait, comme pièce de conviction, qu'une informe copie transmise par M. le préfet Choffat, qui déclarait la tenir d'un vieux curé, forcé à cette révélation par le cri de sa conscience. En même temps, la voix aux cent bouches du radicalisme, annonçait le Jura en pleine insurrection et le sang de ses amis coulant de toutes parts. C'est sur la créance qu'on a bien voulu donner trop précipitamment à ces notoi-res et ridicules faussetés et c'est au vu de ce misérable chiffon, noirci de caractères mis à la torture, qu'ont été décrétées les mesures acerbes dont le Jura a été la victime : je veux dire l'occupation écrasante de son territoire par le contingent des milices bernoises, le mandat d'arrêt lancé contre M. Cuttat et ses vicaires, la destitution des droits canoniques de ce premier, etc. etc. Cette pièce détestable, soumise plus tard à l'appréciation d'un examen, n'a pu soutenir un instant les regards de la justice; elle a été répudiée, dans l'acte d'accusation, comme frappée de tous les caractères du faux le plus évident; et, après la longue et laborieuse enquête, qui a soumis à la question presque tout le pays, nul vestige n'avait pu révéler le mandement dont elle supposait l'existence. Là se sont bornées toutes les recherches de la loi. On a craint de remonter au fil de cette trame inouïe et d'en reconnaître les auteurs. Ardente à poursuivre l'innocence, la justice humai-

ne a pâli et s'est arrêtée devant le crime, et l'acte le plus scandaleux et le plus immoral que puissent fournir les annales du pays, est resté à l'abri d'un égide protecteur. Il ne faut que mettre, sous ses yeux, cette foule de maux qui nous ont inondés et qui en ont été le résultat immédiat, pour se faire une idée de l'*effrayante responsabilité* qui pèse sur les fabricateurs de ce chiffon monstrueux. Sans doute que la justice divine s'est chargée du soin de la vengeance. Rien ne surprend, lorsqu'on considère qu'il est la production d'une haine forcenée; mais ce qui étonne, c'est que presque tout un parti, même après l'évidence des faits, ait persisté à en soutenir l'existence, qu'il n'ait point eu de voix pour le repousser et pour le flétrir, et qu'il ait même pris à tâche de le nourrir et de l'entretenir comme un enfant de sa création. Ce seul trait imprime à son front le stigmate d'un éternel opprobre, et dévoile aux yeux les moins clairvoyans tout ce dont il est capable.

CHAPITRE V.

Cependant une lettre confidentielle était venue avertir M. Cuttat du danger qui le menaçait, elle le suppliait de céder un instant à l'orage. Fort de son innocence, mais ne connaissant que trop la fureur de ses ennemis, il écouta les conseils de la prudence et partit, la veille de l'occupation de Porrentruy, avec le triste pressentiment des maux qui allaient fondre sur cette ville malheureuse. Ce qui s'est passé, le lendemain pendant la nuit, dans la maison curiale, a prouvé clairement que Dieu avait veillé providentiellement sur ses jours. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que ses ennemis ignorant son départ, s'y présentèrent la rage dans le cœur et l'instrument propre à la satisfaire.

M. Cuttat fut reçu à Delle par M. le curé avec tous les égards qu'on voue à une ancienne amitié et au mérite persécuté. Il s'aperçut que le séjour de cette ville, trop à la proximité des tentatives de ses ennemis, ne lui présentait point

de sécurité; il s'éloigna de la frontière pour chercher un autre asile. Il passa à Burnhaupt et de là à Watwiller, où il fut accueilli et protégé, de la manière la plus empressée et la plus honorable, par M. le baron de Gohr. Ce fut dans son château, que M. Cuttat faillit être surpris par un corps de gendarmes, envoyés à sa poursuite. Cet ordre donné par le sous-préfet d'Altkirch, trompé par la calomnie acharnée à sa proie, fut de suite révoqué par l'autorité supérieure et converti en une déclaration de protection que donnait le gouvernement français à l'exilé. Ce fut encore dans son château, qu'il apprit la nouvelle affligeante des vexations [qui déchiraient sa patrie et le véritable motif de sa mise-en-accusation. Il écrivit aussitôt au président de la cour d'appel pour repousser la calomnie du mandement; mais celle qui devint pour lui la plus pénible de toutes les épreuves, fut la conduite de l'évêque à son égard. Frappé dans l'endroit le plus sensible de son cœur par celui qui, en cette occasion plus que jamais, aurait dû se constituer son défenseur, son protecteur et son père, il lui fallut tout son esprit de sacrifice pour lui faire accepter avec résignation ce calice d'amertume.

Il trouva néanmoins des consolations dans son exil. Les égards et les soins affectueux, dont il fut l'objet de la part de la noble famille où il s'était retiré, eurent bientôt dissipé les sombres nuages que les événemens du Jura avaient élevés dans son âme. MM. les ecclésiastiques du voisinage s'empressèrent aussi de venir lui témoigner la part qu'ils avaient prise à ses malheurs. La conformité de principes établit entre eux une vive sympathie; il aimait leur société et parlait d'eux avec la plus haute estime.

Des circonstances particulières appelèrent bientôt M. Cuttat à Colmar qu'il habita jusqu'à sa mort. Il reçut de la famille de M. Kohler l'accueil le plus touchant et le plus généreux. Il était, par ses malheurs, aux yeux de cette maison respectable, un objet de dévouement et de vénération. Aussi n'a-t-il jamais parlé des soins qu'on ne cessa de lui prodiguer, qu'avec l'effusion de la plus vive reconnaissance. Ses parens, ses

amis, ses paroissiens étaient consolés par la pensée de le savoir au sein de ce précieux asile. D'ailleurs le séjour de cette ville aux habitudes catholiques, avait pour lui beaucoup d'attraits. M. le curé Mainbourg l'honora de son amitié et de sa considération; il fut son conseiller et son protecteur signalé, en plus d'une circonstance. Les attentions exquises de ce vénérable pasteur et l'affection de ses vicaires lui firent passer dans leur intimité d'heureux moments.

Dès son arrivée à Colmar, M. Cattat s'était fait un genre de vie extrêmement retirée. C'était celle qui était le mieux de son goût, et qui lui paraissait convenir à sa position d'exilé. Il voyait peu de monde. Tous ses moments étaient partagés entre la prière, la lecture et la correspondance suivie qu'il avait avec ses amis. Attentif à éviter tout ce qui eût pu lui prêter de l'éclat, il refusa constamment, malgré d'incessantes prières, les fonctions publiques du saint ministère, de même que les offres avantageuses de Mgr l'évêque de Strasbourg, qui l'honora jusqu'au dernier moment de sa haute bienveillance. Il suivait avec un pénible intérêt les événemens qui se succédaient toujours plus tristes dans le Jura, n'espérant rien des hommes et attendant tout de la divine Providence. Lorsqu'il se vit abandonné par son évêque, il s'était empressé de remettre sa cause entre les mains du Souverain Pontife, et il en reçut un bref consolant qui renfermait pour lui le plus beau témoignage d'approbation, et en même temps pour les catholiques de Porrentruy un gage bienveillant de sa paternelle sollicitude.

Dans ses relations avec la nonciature et avec le saint siège, il s'oubliait lui-même pour ne s'occuper que des souffrances de sa paroisse. S'il s'est réjoui de voir son innocence unanimement reconnue par la sentence de notre tribunal de première instance et solennellement proclamée plus tard par l'arrêt de la cour suprême, ce fut moins dans la vue de se voir rétabli dans ses droits, que dans l'espérance d'un résultat favorable pour ses fidèles paroissiens. Forcés dans leur justice de lui rendre hommage, ses ennemis lui ont interdit, malgré

cet acquittement, le retour dans sa patrie !! Ils semblaient craindre que sa présence ne vint faire pâlir leurs rangs confondus. Tant est redoutable aux yeux des méchants l'ascendant de la vertu sur le crime !

Le dernier vœu qu'il adressa au ciel, fut pour son troupeau si douloureusement privé de pasteur, et si cruellement frappé dans ce qu'il avait de plus cher. Oh ! qu'il soupira de le voir délivré du fléau funeste qui le dévore et mieux dirigé dans les voies du salut et de la concorde par un successeur digne de confiance !

Pour lui, s'envisageant comme une victime, il ne désirait plus que consommer son sacrifice dans la retraite et dans l'oubli. Depuis longtemps, les hautes et bienveillantes faveurs de Mgr l'Archevêque de Besançon l'appelaient dans son diocèse. Pressé par son désir de solitude, il devait y entrer à Mont-Martin, où loin du choc des passions politiques et à l'abri du tumulte, de la haine et de l'ingratitude des hommes, il espérait trouver un repos qui n'eût plus offert à son âme que les grandes pensées de l'éternité et de son Dieu. Mais mûr pour le ciel, il était arrivé au terme de ses souffrances, et la céleste béatitude était le séjour destiné par la bonté divine à fixer les élans et les soupirs de son cœur. Ce fut le 6 novembre, à 2 heures du matin, jour de St. Léonard que la piété des fidèles invoque pour la délivrance des captifs, que Dieu voulut retirer ce vrai serviteur de son lieu d'exil. Il succomba à une attaque d'apoplexie pulmonaire. La veille de sa mort, toujours attentif à sonder et à purifier son âme, il s'était confessé, paraissait bien portant, avait fait les dispositions de son prochain départ, visité quelques amis, et, par les saillies d'un pieux enjouement, il égayait, encore assez tard dans la soirée, la vertueuse famille où des attentions si délicates venaient adoucir en lui l'amertume de sa situation. Il s'était retiré depuis quelques heures, lorsqu'atteint d'une indisposition soudaine, il appelle du secours, et la famille accourue, recueillait, un quart d'heure après au milieu des san-

glots, le dernier soupir de ce juste qui rendait sa belle âme au Seigneur.

Ses obsèques ont eu lieu à Colmar, avec toute la solennité et la pompe qu'on peut donner à un mérite distingué, qui joint aux dignités ecclésiastiques dont il est revêtu, le titre d'une noble infortune. La foule immense qui a suivi ses dépouilles mortelles, les nombreux ecclésiastiques du voisinage qui ont rivalisé de zèle avec ceux de la ville, pour lui rendre les derniers devoirs, ont attesté hautement, par leur présence, l'estime et la vénération dont ils savent honorer la vertu dans le malheur, surtout lorsqu'elle a brillé d'un éclat aussi pur. M. le vicaire Spahr se trouvait là pour conduire le deuil, bien digne représentant de la douleur du clergé et des catholiques de Porrentruy. Ils ne pouvaient être mieux représentés que dans celui qui est resté constamment uni et dévoué à ce vertueux pasteur et qui, par le courage de sa foi, a mérité comme lui la palme de la persécution et de l'exil, avec le noble titre de défenseur des droits de l'Eglise.

Lorsque les fidèles paroissiens de Porrentruy étaient dans une entière sécurité, lorsque se confiant en la protection du ciel, ils ne cessaient de former des vœux pour le retour de leur vénérable pasteur, la nouvelle de sa mort est venue, comme un coup de foudre, les plonger dans la plus désolante consternation. Dans leurs cœurs, la douleur du regret s'est réveillée immense. Ils n'ont point eu de parole pour y répondre. Accoutumés qu'ils étaient aux plus dures épreuves, ils se sont crus trop faibles pour supporter cette dernière. Sous le poids du sentiment qui oppressait leur âme, ils n'ont pu que lever leurs regards vers le ciel, et, muets de douleur, adorer les décrets impénétrables de cette divine Providence qui châtie pour vivifier, et qui, en frappant, sait faire germer le salut du sein de la mort.

Ce qui rend la grandeur de ce vide plus sensible et toujours vivante dans les cœurs, c'est cet affligeant et ineffaçable souvenir qui nous dit : « Il n'est plus ce prêtre vénérable, ce vrai modèle de vertu et d'éloquence, le plus bel ornement de no-

tre clergé catholique, ce génie enrichi de si vastes que profondes connaissances, ce mâle et intrépide défenseur des droits de l'Eglise ! Il n'est plus ! Il a fait un éternel adieu à sa paroisse, à ses parens, à ses amis, à sa patrie. » Au milieu du deuil qui les couvre, le plus sombre avenir vient encore en augmenter la tristesse. Espérons cependant que les beaux exemples qu'il nous a laissés, ne seront point une leçon perdue pour le Jura, qu'ils deviendront, par cette longue et admirable fidélité des catholiques, une source féconde de dignes imitateurs, et que, de cette noble lutte si bien soutenue pour la cause de la foi, sortiront enfin les instrumens destinés, par la divine Providence, à en assurer le triomphe.

La tombe, qui recouvre les dépouilles mortelles de ce prêtre, l'ornement et la gloire de son pays, gît sur une terre étrangère. A l'abri de l'insulte de ses persécuteurs, elle se trouve en exil pour attester leur injustice et leur haine. On verra bientôt s'y élever le monument que lui prépare la piété de ses fidèles ouailles, destiné à rendre, d'un autre côté, témoignage à la sincérité des regrets et de l'amour qu'ils vouent à la mémoire de leur vénérable pasteur. Les catholiques du Jura et de l'étranger y ont rendu hommage par d'éclatantes démonstrations de deuil, et les vives sympathies qu'a trouvées la vraie paroisse de Porrentruy à sa douleur, ont versé un baume salutaire dans sa plaie. La tradition redira assez celui qui seul a refusé d'y participer par les prières de l'Eglise.

Libre actuellement de ses liens terrestres, cette âme au comble de son bonheur, se dilate au sein de son Dieu, radieuse et triomphante; elle plane enrichie de gloire, de puissance et d'immortalité sur sa paroisse malheureuse, et lui assure une protection toute spéciale dans ses maux. Consolez-vous donc âmes fidèles si douloureusement éprouvées, les jours mauvais disparaîtront et les projets des méchants périront avec eux. Celui auquel vous êtes restées inviolablement attachées, découvre l'étendue de votre peine et abaisse sur vous des regards pleins de compassion et de bonté. Il peut actuellement dans le ciel ce qu'il n'a pu vous donner sur la terre. Il me semble vous

voir, modèle de vertu, de fidélité et de courage admirant les desseins miséricordieux de la divine Providence sur ses élus, nous expliquer les leçons salutaires qu'elle nous donne et nous adresser des paroles d'encouragement et de persévérance. Vous ne rejetterez pas sans doute cet hommage, faible tribut d'un cœur sincère qui vous a voué ici bas une amitié constante et une juste admiration.



Monsieur,

C'est par oubli que nous ne vous
avons pas expédié la Notre Sur M.
Celleci aussitôt apr. de publication.

Nous en avons aujourd'hui pour le
valeur de votre argent que nous
avons en pla. de votre abonnement.

Nous espérons vous compter toujours
au nombre de nos abonnés.

agréz, Monsieur l'assurance de
notre parfaite considération.

Zentralbibliothek Zürich



ZM03412762